



Madame, Monsieur,  
Chers Parents,

A la rentrée, votre enfant bénéficiera d'une heure du nouveau Cours d'éducation à la Philosophie et à la Citoyenneté (CPC). Il fait désormais partie de la formation commune et rassemble dès lors tous les élèves pour les préparer à devenir des citoyens éclairés et actifs.

Cette heure de cours hebdomadaire et les activités qui y seront associées ont pour objectif d'apprendre aux élèves à élaborer un questionnement philosophique et à prendre position de manière argumentée, à développer leur autonomie et à s'ouvrir à la diversité, à comprendre les principes de la démocratie, à contribuer à la vie sociale et politique au sein de son école et au-delà.

De manière informée, critique et créative, ce cours abordera et explorera les médias, les nouvelles technologies de l'information et de la communication, les sciences et leurs rôles, les préjugés et leur déconstruction, la justice, le cadre démocratique, l'environnement... Neutre, bienveillant et compétent, l'enseignant se basera sur tout ce que les élèves savent et font pour qu'ils construisent ensemble la société de demain où chacun a une place et est respecté.

Ce cours que nous revendiquons depuis de nombreuses années correspond donc pleinement au projet éducatif de la Ville de Bruxelles !

Indépendamment de cette heure commune de CPC, les cours de religions et de morale sont maintenus à raison d'une heure par semaine. Si vous souhaitez que votre enfant soit dispensé de ces cours pour pouvoir participer à une deuxième heure de CPC, il vous suffit de le signaler dans le formulaire d'inscription ou dans le formulaire de choix de cours dits philosophiques que vous recevrez en début d'année scolaire.

Si vous optez pour la dispense, votre enfant bénéficiera donc d'une deuxième heure de CPC. Celle-ci ne constitue pas un approfondissement de la première, mais bien un complément : elle vise les mêmes objectifs, mais elle les atteint à travers d'autres apprentissages et d'autres activités.

La Direction de l'établissement de votre enfant se tient bien entendu à votre entière disposition pour tout complément d'information.

En vous remerciant de votre attention et de votre confiance, je vous prie de recevoir, Madame, Monsieur, Chers Parents, l'expression de mes sentiments les meilleurs.

**Charles HUYGENS**  
Directeur général  
Département de l'Instruction publique

**Faouzia HARICHE**  
Echevine de l'Instruction publique,  
de la Jeunesse et de la Petite enfance.

VILLE DE BRUXELLES  
*Echevine de l'Instruction publique,  
de la Jeunesse et de la Petite enfance*

Hôtel de Ville – Grand Place  
1000 Bruxelles  
T. 02 279 49 10  
cabinet.f.hariche@brucity.be

STAD BRUSSEL  
*Schepen van Openbaar Onderwijs,  
Jeugd en het Jonge kind*

Stadhuis – Grote Markt  
1000 Brussel  
T. 02 279 49 10  
cabinet.f.hariche@brucity.be